

# ASSURANCE ETUDIANT CANADA STUDENT INSURANCE

## Nos conseils pour vos frais de santé au CANADA

*Advice for healthcare in CANADA*



**1. Demander le rattachement à la RAMQ: Remplir et envoyer l'attestation d'affiliation au régime de sécurité sociale français SE 401-Q-102 ci-après**

*Apply for RAMQ affiliation: Complete and send the certificate of affiliation to the French social security system SE 401-Q-102 below*

**2. Souscrire une assurance étudiant international pour le CANADA pour les soins non pris en charge par la RAMQ, pour vos soins de santé dans le monde et dans votre pays d'origine, l'assistance rapatriement.**

*Purchase international student insurance to cover you in CANADA for care not covered by the RAMQ, for your healthcare worldwide including your home country, assistance and repatriation.*

**3. Etudiez au Canada en toute sérénité :**

- vous serez couvert avec la RAMQ dans les établissements publics hospitaliers canadiens uniquement ;
- vous serez couvert par votre assurance santé internationale MONDASSUR pour vos soins médicaux au Canada non couvert par la RAMQ (consultations et examens externes en dehors des frais hospitaliers, soins dans les établissements privés, pharmacie, soins paramédicaux, soins dentaire et optique),
- vous serez couvert par votre assurance santé internationale MONDASSUR pour vos soins de santé dans le monde entier pour toute urgence et accident,
- vous serez couvert par votre assurance santé internationale MONDASSUR pour vos soins en France qui ne seront pas pris en charge par la sécurité sociale française,
- vous serez couvert par votre assurance santé internationale MONDASSUR pour vos demandes d'assistance rapatriement.

*Study in Canada with peace of mind:*

- you will be covered with the RAMQ in Canadian public hospitals only;
- you will be covered by your MONDASSUR international health insurance for your medical care in Canada not covered by the RAMQ (external consultations and examinations apart from hospital costs, care in private establishments, pharmacy, paramedical care, dental and optical care),
- you will be covered by your MONDASSUR international health insurance for your healthcare worldwide for any emergency and accident,
- you will be covered by your MONDASSUR international health insurance for your care in France which will not be covered by French social security,
- you will be covered by your MONDASSUR international health insurance for your requests for repatriation assistance.

**Souscription immédiate 3 formules dès 31€/mois**

*Immediate purchase 3 plans from €31/month*

**<https://mondassur.welcomeprotection.com>**

ATTESTATION D’AFFILIATION A LEUR REGIME DE SECURITE SOCIALE  
DES ETUDIANTS PARTICIPANT A DES STAGES NON REMUNERES  
DANS LE CADRE DE LEURS ETUDES

Art. 4.4 du protocole – Art. 4.1 de l’arrangement administratif

**1. Personne assurée**

.....	.....	.....
Nom	Prénom(s)	Nom à la naissance
.....	.....	.....
Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité
.....	.....	.....
Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F		
Adresse en France : .....		
.....		
Adresse au Québec : .....		
.....		
N° d’immatriculation France *		N° d’assurance maladie (Québec)

\* Si le stagiaire est ayant droit, numéro d’immatriculation de l’ouvrant droit.

**2. Ayants droit ou personnes à charge accompagnant la personne assurée**

Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Lien avec la personne assurée	N° d’assurance maladie (Québec)
.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....

### 3. A compléter par l'établissement d'enseignement de rattachement

Je certifie que la personne identifiée au cadre 1 effectue un stage obligatoire non rémunéré dans le cadre de son programme d'études du ..... au .....

*(Indiquer la période effective du stage à l'exclusion de toute période antérieure ou postérieure de séjour).*

Établissement où se déroule le stage :

nom ou raison sociale : .....

adresse : .....

Dénomination de l'établissement d'enseignement de rattachement : .....

.....

Date : ..... Cachet

Signature autorisée de l'établissement d'enseignement de rattachement

### 4. Compléter par l'organisme qui délivre l'attestation

L'organisme signataire ci-dessous atteste que la personne identifiée au cadre 1 demeure affiliée :

à un régime français de sécurité sociale

au régime québécois d'assurance maladie

et, qu'à ce titre, elle bénéficie ainsi que ses ayants droit ou personnes à charge qui l'accompagnent, des prestations de l'assurance maladie et de l'assurance hospitalisation ou des prestations en nature d'assurance maladie maternité servies par l'institution du lieu de stage pour le compte de l'institution d'affiliation, pour la période :

du ..... au .....

*(soit jusqu'à une semaine avant le début et 15 jours après la fin du stage)*

Dénomination de l'organisme : .....

Adresse : .....

.....

Cachet

.....

Date Signature

## 5. Protection accidents du travail et maladies professionnelles

La personne identifiée au cadre 1 bénéficie de la protection contre le risque accidents du travail et maladies professionnelles pour la durée du stage non rémunéré visé au cadre 3.

Pour les stagiaires en provenance de France, préciser l'organisme les garantissant contre le risque accidents du travail et maladies professionnelles :

Dénomination : .....

Adresse : .....

.....

Pour les stagiaires en provenance du Québec, l'organisme d'affiliation est :

La commission de la santé et de la sécurité du travail, secrétariat général, case postale 6056, succursale centre-ville, Montréal (Québec), H3C 4E1, télécopieur : (514) 873-7007.

## INSTRUCTIONS

### **Stage en France**

Si le stagiaire en France ou une personne à sa charge qui l'accompagne doit recevoir des soins de santé, il demande le remboursement des frais engagés à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) française du lieu de séjour en présentant cette attestation. Ces soins sont alors remboursés dans la limite du tarif de responsabilité de la CPAM. Pour la période durant laquelle le stagiaire et ses personnes à charge bénéficient de la protection du régime français, il ne leur est pas possible de réclamer à la Régie de l'assurance maladie du Québec un remboursement partiel ou total des frais engagés.

En cas d'accident du travail, le stagiaire s'adresse également à la CPAM pour demander le remboursement des frais engagés, en indiquant les circonstances de l'accident afin que la déclaration soit transmise à la CSST.

### **Stage au Québec**

Pour obtenir une carte d'assurance maladie du Québec pour lui-même et pour chacun des ayants droit qui l'accompagne, le stagiaire au Québec doit en faire la demande à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) à l'aide du formulaire d'inscription prévu à cet effet en y joignant la présente attestation. Cette carte ouvre droit au bénéfice de l'assurance maladie et de l'assurance hospitalisation du Québec.

En cas d'accident du travail au Québec, le stagiaire peut adresser sa réclamation à la commission de la santé et de la sécurité du travail, qui la transmettra à la CPAM compétente.